REPUBLIQUE TUNISIENNE

## Ministère de l’Environnement

## ****OFFICE NATIONAL DE L'ASSAINISSEMENT****

****

**AVIS D’APPEL D’OFFRES NATIONAL OUVERT**

**N° 08 / 2022**

L’Office National de l’Assainissement « ONAS » lance un appel d’offres national ouvert pour les **travaux d’assainissement en eaux usées des localités Erriadh, Méllita et Sidi Mehrez à la ville de Djerba Houmet Essouk (transport et pose des conduites, Génie civil et Equipement des stations de pompage)**, financé partiellement par L’Agence Française De Développement **(AFD)**, la Banque Européenne d’Investissement **(BEI)** et l’Union Européenne **(UE)** dans le cadre du Programme de Dépollution de la Méditerranée **(DEPOLMED).**

Les travaux projetés consistent en :

* Le transport et la pose de 22 950 ml de conduites gravitaires DN160 mm en PVC ;
* Le transport et la pose de 25 150 ml de conduites gravitaires DN250 mm en PVC;
* Le transport et la pose de 5 700 ml de conduites de refoulement DN250 mm en PEHD;
* La réalisation de 2 700 boites de branchement ;
* La réalisation de tous les ouvrages de 2 stations de pompage : SP5 (Q=50l/s – HMT=52mCE) à la Cité Mellita et SP6 (Q=58l/s - HMT=42mCE) à la Cité Erriadh.

La participation à l'appel d'offres est ouverte à égalité, à toutes les personnes physiques et morales capables de s'obliger et présentant les garanties notamment techniques et financières et les références nécessaires pour la bonne exécution de leurs obligations, et qui ne se trouvent pas en état de faillite ou de liquidation judiciaire.

* Les travaux de génie civil doivent être confiés à une entreprise ayant un agrément dans les voiries réseaux divers suivants : **VRD0 catégorie3 ou VRD1 catégorie5 ou VRD3 catégorie4 au minimum**
* Les prestations de fourniture, montage et essai des équipements électromécaniques doivent être confiées à une entreprise spécialisée dans le domaine des équipements.
* Les entreprises peuvent participer individuellement ou en groupement.
* En cas de participation en groupement, le groupement doit être solidaire et le chef de file sera l’entreprise de génie civil.
* L’entreprise de Génie Civil peut participer en groupement ou avec un sous-traitant pour les équipements.

**Les entreprises désirant participer individuellement et / ou en groupement au présent appel d’offres doivent être inscrites sur le système des achats publics en ligne « TUNEPS ».**

**Les soumissionnaires inscrits sur le système des achats publics en ligne « Tuneps » et désirant participer à l’appel d’offres, peuvent télécharger gratuitement le cahier des charges à travers le site web « www.tuneps.tn ».**

Les offres techniques et financières doivent être remises à travers le système des achats publics en ligne TUNEPS sur le site web « www.tuneps.tn » conformément aux guides de procédures établi par la Haute Instance de la Commande Publique et approuvé le 31 Août 2018.

**Seuls l’originale de la caution provisoire et de l’extrait du registre national des entreprises et copie certifiée conforme à l’originale de l'agrément de l’entreprise** doivent être placés dans une

**(suite avis d’AON°08/2022)**

enveloppe fermée appelée «Complément à l’offre » tout en indiquant la raison sociale du soumissionnaire et portant la mention« Complément à l’offre remise par TUNEPS, Appel d’Offres n° **08/2022** relatif aux « **travaux d’Assainissement en eaux usées des localités Erriadh, Méllita et Sidi Mehrez à la ville de Djerba Houmet Essouk,** à ne pas ouvrir» et à envoyer par, voie postale recommandée ou par rapide poste ou remise directement au Bureau d'Ordre Central de l'ONAS contre un accusé de réception, au nom du :Monsieur le président Directeur Général de l’Office National de l’Assainissement sis au 32 rue Hédi Nouira 1001 Tunis République , à la date limite de remise des offres. Le cachet du Bureau d’Ordre Central fait foi.

Le montant du cautionnement provisoire ou de la caution bancaire qui le remplace est de : **cinquante mille dinars (50.000 DT)**

\* La date limite de réception des offres est fixée au : **12 / 05 / 2022 à 11H00.**

**La procédure en ligne sera close et aucune offre ne pourra être acceptée**

**\* Toute offre et tout « complément à l’offre» parvenus après cette date sera rejetée.**

**\* Tout « complément à l’offre » ne comportant pas le cautionnement provisoire ou la caution bancaire qui le remplace entraîne le rejet automatique de l’offre.**

Le délai pendant lequel les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres est de **120 jours** à compter du lendemain de la date limite de la réception des offres.

La séance d’ouverture des plis des offres techniques et financières sera en une seule séance **publique et en ligne le 12 / 05 / 2022 à 11H15** à la salle d’ouverture des plis au siège social de l’ONAS sis à 32 rue Hédi Nouira 1001 Tunis République. Les représentants des soumissionnaires doivent être munis des procurations dûment signées.

Pour de plus amples renseignements sur la procédure d’inscription et d’utilisation du système TUNEPS, les soumissionnaires peuvent contacter le centre d’appel de l’unité d’achats publics en ligne à la haute instance de la commande publique Aux numéros de téléphone tél 71566364/ 70130340 et le mail : [tuneps@pm.gov.tn](mailto:tuneps@pm.gov.tn)